



COMITÉ DE DÉMOLITION

PROCÈS-VERBAL

Séance publique tenue le 16 novembre, à 16h30 à la salle du conseil

Présences

Membres :

M. Richard Allard, conseiller municipal

M. David Huggins-Daines, conseiller municipal

Secrétaire :

Me Audrey Senécal, greffière et directrice des services juridiques

Absence

M. Gaëtan Gagné, conseiller municipal

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 16h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance est adopté.

3. Période de question du public

Aucune question.

4. Demande de démolition pour le 1291, boulevard de de Sainte-Adèle

Résolution DM-2023-002

ATTENDU la demande 2023-0854, visant la démolition d'un bâtiment, soit le 1291, boulevard de Sainte-Adèle;

ATTENDU QUE le bâtiment visé par la demande est en mauvais état et qu'il a des problèmes majeurs aux fondations et à la structure;

CONSIDÉRANT les problèmes majeurs du bâtiment, le coût des travaux de rénovation est élevé ;

ATTENDU le peu de valeur patrimoniale du bâtiment;

ATTENDU le projet proposé pour la construction d'un nouveau bâtiment à titre de centre d'aide alimentaire;

ATTENDU QU'aucune opposition n'a été reçue à la suite de la publication de l'avis public de démolition le 6 novembre 2023;

ATTENDU l'avis du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la demande de démolition 2023-0854;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le comité de démolition approuve la demande de démolition du bâtiment situé au 1291, boulevard de Sainte-Adèle, en vertu du règlement 1314-2023-DEM régissant la démolition des constructions.

5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 16h34.